

COMMUNE DE SAINT GERMAIN DU PUY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
après convocation dématérialisée transmise aux Conseillers Municipaux le 4 octobre 2019
à leur adresse électronique conformément à la délibération du 5 octobre 2017

Séance du 10 octobre 2019 à 19h00
Présidée par Madame Marie-Christine BAUDOIN, Maire

Membres présents : BAUDOIN Marie-Christine. BOUKHLAL Fatima. BROUSSE Franck. CATON Samuel. CLOSTRE Jacques. CORBION Rémy. DESROCHES Gilles. DOHOLLOU Jean-Pierre. DUPLAIX Nathalie. FLEURIER Gaëlle. FOSSET Jean-François. GIRARD-LEBRUN Sandra. GUILLAUMIN Serge. GUINET Nadège. LE PAVOUX Éric. LECLERC Stéphanie. LEUILLER Patricia. MAGNOU Corinne. MARICOT Serge. MONDON Josiane. PRUDENT Didier. TASSIN Olivier.

Absents Excusés : BABIN Monique. BIESSE Thierry. CERVEAU Lucie. DACQUIN Sébastien. DANCHOT Martine. MANIVERT Sonia. MARTIN Philippe.

Pouvoirs : BABIN Monique à DOHOLLOU Jean-Pierre. BIESSE Thierry à PRUDENT Didier. CERVEAU Lucie à CATON Samuel. DACQUIN Sébastien à LECLERC Stéphanie. DANCHOT Martine à MARICOT Serge. MANIVERT Sonia à BAUDOIN Marie-Christine. MARTIN Philippe à MONDON Josiane.

Secrétaire de séance : LE PAVOUX Éric.

AFFAIRES GÉNÉRALES

ADHÉSION A L'APPEL DES VILLES DE L'ICAN

Rapporteur : La Maire

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la décision n° DEC-2019-02-009 en date du 12 février 2019, relatif au renouvellement de l'adhésion pour l'année 2019 de la ville à l'AFCD RP – Maires pour la Paix France,

Considérant qu'au travers de cette adhésion, la municipalité répond à l'Appel d'ICAN pour l'abolition des armes nucléaires et l'instauration d'une Paix mondiale durable,

Vu l'avis favorable de la commission municipale « développement économique, finances, personnels, sécurité, communication » réunie le 26 septembre 2019,

Le rapport de Madame la Maire au Conseil Municipal entendu,

Après en avoir délibéré,

- **ADHÈRE** à l'Appel d'ICAN
- **VALIDE** le texte ci-dessous :

« Nous, membres du Conseil Municipal de Saint Germain du Puy, sommes fermement convaincus que nos habitants ont le droit de vivre dans un monde libre de la menace que les armes nucléaires font peser sur les communautés à travers le monde. Toute utilisation, délibérée ou accidentelle, d'arme nucléaire aurait des conséquences catastrophiques durables et à grande échelle pour la population et pour l'environnement. Par conséquent, nous soutenons le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires et appelons notre gouvernement à y adhérer ».

Délibération adoptée à l'unanimité.

La Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte qui a été transmis en Préfecture, le 16 OCT. 2019 et publié à la porte de la Mairie, le 16 OCT. 2019 À Saint Germain du Puy, le 16 OCT. 2019

La Maire,

Marie-Christine BAUDOIN



La Maire,

Marie-Christine BAUDOIN



Accusé de réception en préfecture
018-211802137-20191010-DEL-2019-10-106-
DE
Date de télétransmission : 16/10/2019
Date de réception préfecture : 16/10/2019